principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note B de l'annexe « Principes, règles et méthodes comptables » qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de l'avis nº 2004-05 du CNC relatif à la première comptabilisation à compter du 1er janvier 2004 d'une provision pour médailles du travail.

2. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note B de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly sur Seine, le 18 avril 2005.

Les commissaires aux comptes :

Excom : Deloitte & Associés :

THIERRY DUBREUIL ; ALAIN PENANGUER ; CHRISTOPHE PERRAU.

93965

AVENIR FINANCE IMMOBILIER

(Filiale à 100 % de Avenir Finance S.A.)

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €.
Siège social : 1, rue des Quatre Chapeaux, 69002 Lyon.
412 576 589 R.C.S. Lyon.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par décisions de l'associé unique du 2 juin 2005, ont été publiés au « Tout Lyon » du 22 juillet 2005.

93620

BANK OF INDIA

(Succursale de Paris.)

Capital dotation de : 9 803 000 €.
Adresse de la succursale en France : 3, rue Scribe, 75009 Paris.
305 362 683 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 de la succursale ont été publiés dans les « Petites Affiches » du 8 juillet 2005, nº 135, page 59.

94028

BANQUE KOLB

Société anonyme au capital de 9 180 000 €.
Siège social : 1 et 3, place du Général de Gaulle, 8500 Mirecourt.
825 550 098 R.C.S. Mirecourt.

Situation au 30 juin 2005.
(En milliers d'euros.)

Actif	Montant
Caisse, banques centrales, C.C.P.	8 095
Effets publics et valeurs assimilées	21 610
Créances sur les établissements de crédit	49 432
Opérations avec la clientèle	478 396
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 970
Actions et autres titres à revenu variable	20
Participations et autres titres détenus à long terme	585
Parts dans les entreprises liées	0
Crédit-bail et location avec option d'achat	21 524
Location simple	2 819
Immobilisations incorporelles	442
Immobilisations corporelles	5 744
Capital souscrit non versé	0
Actions propres	0
Comptes de négociation et de règlement	0
Autres actifs	4 145
Comptes de régularisation	6 249
Total de l'actif	607 031

Passif	Montant
Banques centrales, C.C.P.	0
Dettes envers les établissements de crédit	57 136
Opérations avec la clientèle	286 814
Dettes représentées par un titre	200 655
Autres passifs	3 144
Comptes de régularisation	16 012
Comptes de négociation et de règlement	0
Provisions pour risques et charges	8 761
Dettes subordonnées	0
Fonds pour risques bancaires généraux	2 973
Capitaux propres hors FRBG	31 536
Capital souscrit	9 180
Primes d'émission	0
Réserves	22 318
Ecart de réévaluation	0
Provisions régl. et subventions d'investissement	0
Report à nouveau	38
Total du passif	607 031

Hors bilan	Montant
Engagements donnés :	
Engagements de financement	46 831
Engagements de garantie	84 284
Engagements sur titres	0
Engagements reçus :	
Engagements de financement	0
Engagements de garantie	40 304
Engagements sur titres	0

94019

BANQUE DE PICARDIE

Société anonyme au capital de 6 006 875 €.
Siège social : 3, rue de la Sous-Préfecture, 60200 Compiègne.
925 620 106 R.C.S. Compiegne.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale du 31 mai 2005, ont été publiés dans le journal « Picardie La Gazette » nº 3055 du 13 au 19 juillet 2005, pages 40, 41, 42, 43.

94014